Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 3 (2001)

Heft: 3

Rubrik: ASEP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On demande aux associations de s'engager toujours plus au niveau politique. Des écolières et écoliers manifestent devant le bâtiment du Rathaus à Berne.



Deux associations cantonales sous la loupe

La promotion du sport scolaire en point de mire

Que la promotion du sport soit un thème qui doit être discuté et traité au plus haut niveau politique est une évidence. Mais l'engagement dont font preuve les «petits» clubs et associations, qui ne ménagent pas leurs efforts pour promouvoir le sport de façon optimale, s'avère tout aussi indispensable et mérite qu'on s'y intéresse.

Voici donc, brièvement présenté, le portrait de deux associations cantonales affiliées à l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), dont les activités et les objectifs sont essentiellement centrés sur le sport scolaire.

La BTLV: toujours vigilante

L'Association bernoise des maîtres et maîtresses d'éducation physique (BTLV) compte actuellement quelque 370 membres diplômés et 115 non diplômés. Ensemble, ils forment l'Association bernoise pour le sport à l'école. Composé de 9 membres, le comité directeur s'investit essentiellement dans le domaine du sport scolaire – pour lequel il met sur pied des offres variées – et le perfectionnement des enseignants. Les turbulences qui ont agité ces derniers temps le domaine de l'éducation physique à l'école ne l'ont pas empêché d'atteindre divers objectifs, plus ou moins importants, parmi lesquels:

- la création d'un plan d'études cantonal pour l'option complémentaire sport;
- une garantie de perfectionnement pour les maîtres d'éducation physique;
- le lancement du projet «Introduction du nouveau manuel d'enseignement» dans le cadre du perfectionnement pour les enseignants de sport;
- une mobilisation pour un nombre d'heures de sport suffisant dans la formation dispensée par les nouvelles institutions de formation pédagogique.

L'engagement de la BTLV dans le domaine syndical reste toutefois le cheval de bataille et le sujet le plus brûlant de l'association: le combat mené à la fin de l'automne 1999 contre la suppression de l'éducation physique au degré secondaire II dans les écoles pro-

Autres informations:

- BTLV: dans le bulletin de l'Association, BTLV-News, ou auprès du président Joseph Stirnimann.
- LVSS: dans le bulletin de l'Association ou auprès du président. A partir de l'automne 2001, à l'adresse internet: www.lvss.ch

fessionnelles et dans les écoles à plein temps a été couronné de succès.

Grâce à l'engagement de l'association et de ses membres, la suppression de la troisième heure d'éducation physique a pu être annulée sans faire appel à une solution de remplacement.

En été 2002, la BTLV lancera en outre une «Campagne pour l'enseignement de l'éducation physique à l'école», campagne qui a pour but de développer des projets sur les thèmes de la «Qualité dans l'enseignement du sport», de l' «Image de l'enseignement de l'éducation physique» et des «Actions syndicales». Un colloque de promotion visant à lancer ces trois projets aura lieu les 9 et 10 juin 2001.

La LVSS: «L'union fait la force!»

L'Association lucernoise du sport à l'école (LVSS) compte actuellement quelque 500 membres diplômés ainsi que d'autres personnes qui enseignent l'éducation physique; elle est dirigée par un comité directeur composé de sept membres.

Les activités relevant du domaine syndical et de la politique de l'emploi ont considérablement augmenté ces dernières années dans le canton de Lucerne. Alors que par le passé l'association avait réussi à intensifier son engagement en faveur de la garantie et du développement de la qualité, elle est maintenant plus souvent amenée à réagir qu'à agir.

Les décisions politiques, qu'elles soit fédérales ou cantonales, la placent aujour-d'hui face à des situations difficiles à maîtriser. Il est donc nécessaire de déployer un travail de conviction intensif et rigoureux pour combattre la suppression des heures d'éducation physique et la politique défavorable menée à l'égard du sport. Ces mesures de restriction ont également

conduit la LVSS, lors des dernières années, à s'unir à deux associations cantonales, la LTV et la TSL, partant du principe que «l'union fait la force!». Un engagement commun qui a effectivement payé, puisque le nombre de membres a augmenté!

A l'heure actuelle, l'association s'occupe surtout de l'application de la nouvelle ordonnance fédérale concernant la gymnastique et les sports dans le canton de Lucerne, ainsi que d'un concept cantonal de politique du sport, concept qui implique une collaboration renforcée entre l'école et la formation (Université de Lucerne). Les autres engagements concernent:

- le sport en tant que branche de promotion: une procédure est en cours concernant la loi sur les gymnases;
- des questions salariales pour les personnes qui enseignent l'éducation physique au degré primaire: en effet, dans le canton de Lucerne, les enseignants de sport gagnent moins, par exemple, que les thérapeutes (p. ex. psychomotriciens ou pédagogues curateurs) qui travaillent également à l'école primaire;
- le perfectionnement: organisation d'un cours d'été polysportif de l'ASEP à Lucerne, mise sur pied d'un programme de perfectionnement et collaboration au perfectionnement cantonal des enseignants;
- le lobbying politique: contacts avec le département de l'instruction publique, Jeunesse et Sport et la fédération cantonale de sport (fédération faîtière du sport lucernois comptant environ 50000 membres).

